



## FICHE OPÉRATION 1A.2

# AUGMENTATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS L'ESPACE AGRICOLE

### RÉSULTAT ATTENDU | 1

Des systèmes agroécologiques viables sont techniquement validés et transférés et les freins au développement de l'AB sont levés.

### ACTIVITÉ | 1A

Agroécologie et climat insulaires.

## OBJECTIFS

Cette opération vise à appuyer le développement de systèmes agroécologiques viables basés sur l'accès à du matériel végétal sain en vue de maintenir et renforcer la valorisation de la biodiversité. Ainsi l'opération permettra de recenser, évaluer, produire et diffuser du matériel végétal sain pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des PTOM. De plus, le développement d'infrastructures agroécologiques (plantes de services : plantes refuges pour les auxiliaires, engrais verts, plantes mellifères) permettra de limiter le recours aux intrants (pesticides, engrais), de maintenir la biodiversité et d'améliorer ainsi la production agricole en quantité et qualité. La dimension régionale permettra d'identifier les exigences de biosécurité des différents PTOM et la structuration de l'activité de semencier et de pépiniériste.



## BUDGET

**746 912 € (89 130 293 XPF)**

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
1A.2.1 Accès à du matériel végétal sain et diversifié	■					██████████			
1A.2.2 Agroforesterie : optimisation des ressources	■					██████████			
1A.2.3 Semences maraîchères biologiques		■	■		■				
1A.2.4 Plantes de service		■	■		■	██████████			
1A.2.5 Ressources mellifères		■	■		■	██████████			
1A.2.6 Diversité des cultures vivrières	■	■	■		■	██████████			





**L'agrobiodiversité associée aux savoirs renforce la capacité d'adaptation des écosystèmes agricoles**

## CONTEXTE

**« La diversification est essentielle à la transition agroécologique en ce qu'elle permet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout en conservant, en protégeant et en mettant en valeur les ressources naturelles » (FAO).**

Les systèmes de production des exploitations des PTOM reposaient sur la valorisation de la diversité biologique (spécifique et intra-spécifique) des plantes cultivées. L'agrobiodiversité associée aux savoirs renforce la capacité d'adaptation des écosystèmes agricoles, leur permettant de faire face à des perturbations de tout ordre (aléas et catastrophes climatiques, pauvreté des sols, prédateurs, pathogènes, etc.) (Collins et Qualset, 1998). En plus de cette capacité de résilience, la diversité génétique des espèces végétales et animales est garante d'une production variée, participant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés, importante à assurer dans les îles du Pacifique. Elles participent également à la sécurisation de revenus des agriculteurs.

## SYNTHÈSE

**L**e lancement des actions de soutien à l'augmentation de la biodiversité dans l'espace agricole permet de consolider un des piliers de la transition agroécologique dans les PTOM. En Polynésie française, les plantes de service ont été implantées sur deux sites sur l'île de Tahiti. 16 parcelles d'agroforesterie ont été sélectionnées en Nouvelle-Calédonie et les premières formations ont remporté un vif succès. Deux projets, Multisem

et Banapacific, ont été construits pour apporter des solutions opérationnelles aux difficultés récurrentes des agriculteurs d'accéder à du matériel végétal. À Wallis et Futuna, le projet AWAFa a démarré sous la coordination de l'Institut Agronomique Calédonien et en lien avec l'ADECAL Technopole, qui vont mobiliser leurs scientifiques pour appuyer la Direction des services de l'agriculture, de la forêt et de la pêche (DSA).

## CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



**20 PLANTES DE SERVICES ÉVALUÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE ; OBJECTIF : DIFFUSER DES SEMENCES ET DES RECOMMANDATIONS D'IMPLANTATION DANS LES FERMES**

[youtu.be/\\_y5Yw8YQdyU](https://youtu.be/_y5Yw8YQdyU)



**16 PARCELLES DE DÉMONSTRATION EN AGROFORESTERIE EN COURS D'IMPLANTATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

## PERSPECTIVE

La deuxième partie de l'année 2021 verra, en Nouvelle-Calédonie, le lancement de la phase opérationnelle des actions de production de matériel végétal sain, levier important du développement des productions agricoles en général, et en particulier de l'agriculture biologique, compte tenu des restrictions de biosécurité à l'import. Le suivi des parcelles

### À Wallis et Futuna, la DSA va continuer ses échanges avec la DAG (PF) sur le volet biodiversité

d'agroforesterie à haute valeur ajoutée sera mis en place avec les agriculteurs et les services techniques provinciaux selon des indicateurs co-élaborés.

En Polynésie française, il est prévu de poursuivre

les actions sur les plantes de service, en particulier sur la valorisation des résultats obtenus en parcelles expérimentales, sur les plantes refuges, les plantes de couverture et l'engrais vert.

À Wallis et Futuna, la DSA va continuer ses échanges avec la Direction de l'agriculture de Polynésie française (DAG) sur le volet biodiversité, pour évaluer la faisabilité de mutualiser les analyses polliniques et de bénéficier de l'expertise de la personne en charge du développement de cette filière. L'étude sur le recensement et la caractérisation de l'agro-biodiversité dans les exploitations familiales de Wallis et Futuna va entrer dans la phase d'enquête sur le terrain avec l'arrivée sur place d'une volontaire du service civique de l'Institut agronomique Néo-Calédonien (IAC) pour le recueil des données.



## AVANCEMENT DES ACTIONS

### ACCÈS À DU MATÉRIEL VÉGÉTAL SAIN ET DIVERSIFIÉ (NC)

#### ACTION 1A.2.1

En Nouvelle-Calédonie, l'opération BANAPACIFIC a été déprogrammée pour concentrer les moyens sur la valorisation des résultats du thème agriculture et foresterie du projet et financer la prolongation des actions de l'activité 1. Sur MULTISEM, ce semestre a permis d'associer les partenaires du chef de file à la finalisation de la définition des objectifs à atteindre et les actions à engager pour lever les freins à l'accès à du matériel végétal, sain, varié et adapté.

### AGROFORESTERIE : OPTIMISATION DES RESSOURCES (NC)

#### ACTION 1A.2.2

En Nouvelle-Calédonie, l'installation des parcelles de démonstration en agroforesterie sur les 3 provinces, a démarré suite à la consultation des parties prenantes sur des communes de la côte Est et l'analyse des besoins des agriculteurs du réseau de fermes de démonstration. Cette action doit permettre de capitaliser dans un premier temps sur les plantes préconisées pour ce système agricole dans le contexte calédonien. Dans un second temps, des ateliers participatifs vont être conduits avec les agriculteurs et les techniciens des provinces pour définir les systèmes agroforestiers adaptés aux projets des agriculteurs et aux zones pédoclimatiques de la Nouvelle-Calédonie. En mars 2021, un premier atelier s'est tenu à Houailou pour élaborer collectivement une méthode de conception du design des parcelles agroforestières.

**Cette action va permettre de capitaliser sur les plantes préconisées dans le système agricole calédonien**


## SEMENCES MARAÎCHÈRES BIOLOGIQUES (PF-WF)

ACTION 1A.2.3

 L'action n'a pas démarré.

## PLANTES DE SERVICE (PF-WF)

ACTION 1A.2.4

 En Polynésie française, une technicienne agricole (Tearai Marzin) a été recrutée pour le suivi et l'évaluation des expérimentations de l'action sur les plantes de services. Une liste de 20 plantes de service a été retenue pour la réalisation des expérimentations (11 plantes refuges à auxiliaires, 9 plantes de couverture et engrais vert) sur le site du centre de recherche de la DG à Papara et sur la ferme de M. Bambridge.

### La disponibilité de graines et de boutures est un des principaux freins à la généralisation de l'utilisation des plantes de service par les agriculteurs

Les graines et boutures de ces plantes ont été collectées, achetées et plantées pour être installées en parcelles de collection afin de pouvoir être conservées et amplifiées. Les travaux de mise au point des méthodes de multiplication sont en cours, ainsi que la mise en place des parcelles expérimentales sur 3 archipels avec 2, spécifiquement, sur l'île de Tahiti.

Dans le cadre de la journée de regroupement des fermes de démonstration en mars 2021, une visite des parcelles de collection a été organisée pour sensibiliser sur les plantes de services.




Un projet d'étude des interactions des réseaux plantes-pollinisateurs a été élaboré en partenariat avec l'Institut de recherche et de développement (IRD) de Nouméa. Ce projet sera mis en œuvre par des étudiants co-encadrés par la DAG et l'IRD.



La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dépend grandement de la biodiversité alimentaire cultivée

## RESSOURCES MELLIFÈRES (PF-WF)

ACTION 1A.2.5

 Cette action vise à mieux connaître les plantes mellifères de Polynésie française afin de renforcer leur présence à la fois tant dans les aménagements des zones agricoles qu'urbaines. Il s'agit dans un premier temps de réaliser des échantillonnages de plantes et la réalisation d'une palynothèque (bibliothèque de pollen) afin de pouvoir, dans un deuxième temps, identifier les pollens présents dans les miels locaux et donc les plantes principalement visitées par les abeilles. La création de la palynothèque a été retardée, compte tenu du délai de réception du matériel du laboratoire à cause de la crise sanitaire. Cependant en juin 2021, plus de 18 espèces mellifères ont été ajoutées à la palynothèque. Le Centre apicole de recherche et d'information (CARI) a été conventionné après un appel d'offres pour un appui méthodologique.

## DIVERSITÉ DES CULTURES VIVRIÈRES (NC-PF-WF)

ACTION 1A.2.6

 Cette action vise à soutenir la préservation et la meilleure valorisation de l'agrobiodiversité de Wallis et Futuna. Cette agrobiodiversité est essentielle pour le développement d'une agriculture durable et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Ainsi le projet AWAUFU (Agrobiodiversité à Wallis et Futuna) a été développé par l'IAC, avec une équipe pluridisciplinaire constituée d'ingénieurs et chercheurs et en partenariat avec l'ADECAL Technopole. Le projet AWAUFU propose de dresser un état des lieux de l'agrobiodiversité cultivée et d'établir un diagnostic de la capacité des systèmes de culture de cet archipel à s'inscrire dans le long terme, en 3 étapes :

- recenser de façon exhaustive les espèces et variétés cultivées pour un usage alimentaire, coutumier ou économique et en évaluer la richesse,
- évaluer les performances et les faiblesses de ces agrosystèmes en lien avec les savoirs et savoir-faire traditionnels associés et mobilisés par les producteurs,
- formuler des préconisations sur la base des données recueillies pour maintenir et valoriser cette agrobiodiversité sur Wallis et Futuna.



PROTEGE PROJET RÉGIONAL Océanien DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr